



**Présents :** Isabelle SOIRAT, Benoît GENAY, Régine LAUNAY, Fabien GILLES, Nicolas CONTENT, Christian TRESTARD, Ghislaine ROGER, Pascal LEBON, Alain MAFFRE, Fabienne FOURICQUET, Frank MICELI, Karine LORANT, Anne STORELLI, Hélène DEVOYE, Benoit CHARTE.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**A Voté** à l'unanimité le huis-clos au vu du contexte sanitaire.

**A approuvé** à l'unanimité le Procès-verbal de la séance du 19 mars 2021.

**A approuvé** à l'unanimité le rapport du 17 mars 2021 de la commission locale chargée de l'évaluation des charges transférées par les communes à AGGLOPOLYS à l'occasion de la prise de compétence obligatoire Eaux Pluviales Urbaines au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et autorise en conséquence, Madame la Maire ou toute personne habilitée par elle, à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**A approuvé** à la majorité les propositions d'attribution de subventions aux associations

7 voix Pour, 8 Abstentions, 0 Contre comme suit :

<b>NOMS DES ASSOCIATIONS</b>	<b>MONTANT</b>
Les Loisirs de la Grand Pierre	1000.00
Com' des Mômes	100.00
ASM	400.00
ESFM	400.00
Asso.gymnastique volontaire et yoga	400.00
Club Jeunes Nature et Animaux (CJNA)	400.00
Ensemble et Solidaires (U.N.R.P.A.)	200.00
Comité des Fêtes	300.00
Moto Club Pirate les Cool-Os	100.00
Association Les Petites Pattes	100.00
L'outil en main	200.00
Alcool Assistance (ex La Croix d'Or)	120.00
Société de Chasse	100.00
Le Souvenir Français	30.00
Association des conciliateurs de justice	20.00
Association de la Vallée de la Cisse	50.00
Association Française des sclérosés en plaques	20.00
La Cerisaie	40.00

Handi chiens	20.00
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 000,00</b>

**A approuvé** à l'unanimité la modification de la délégation de fonction de Madame la Maire afin de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que les décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ; pour un montant allant jusqu'à 10 000 € HT.

**A décidé** à l'unanimité de fixer le montant des redevances d'occupation du domaine public routier et non routier selon les informations et tarifs communiqués par Orange pour les réseaux et ouvrages de communication électronique, et de faire un rappel pour les sommes non réclamées par la commune de 2017 à 2020 qui représentent 4 634.29 € + 1 208.11 € au titre de 2021.

**A décidé** à l'unanimité d'acquérir une remorque pour un montant de 1 049.00 € TTC (DM n°1).

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- Les élections départementales et régionales sont repoussées d'une semaine, elles auront lieu les **20 et 27 juin 2021**. Des protections en plexiglas ont été commandés au vu du contexte sanitaire.
- Madame la Maire fait lecture d'un courrier émanant de familles de Marolles qui regrettent la fermeture d'une classe.
- Depuis l'annonce de la fermeture des écoles, c'est l'école de Marolles qui accueille à nouveau les enfants prioritaires. Le texte pour l'organisation et l'accueil des enfants étant ambiguë (les 2 parents devant produire cette fois un document certifiant qu'ils étaient tous 2 prioritaires) cela a généré des incompréhensions le premier jour. Tout est rentré dans l'ordre.
- Acquisition d'un barnum par la commune, différents types de barnum sont à l'étude (coût, taille, utilisation, stockage...)
- L'APE de Marolles (l'Association de parents d'élèves) a été dissoute suite au regroupement scolaire et c'est l'association Com' des Mômes qui a pris le relais. Un don de 5 000 € a été fait par l'ancienne APE à la Commune pour offrir un nouveau jeu sur l'aire de jeu communal. Un premier devis a été reçu pour un nouveau toboggan et 2 nouveaux jeux à ressort pour 6 792 € HT hors pose. La pose sur gravier s'élève environ à 8 000 € HT. D'autres devis devront être demandés.
- L'étude sur le ruissellement des eaux et les risques d'inondations pour la rue des Ecoles et la rue de Blois est en cours.
- Etablissement France Service : choix du lieu de permanence
- AGGLOPOLYS a délibéré en 2019 et validé la mise en place dans les petites communes de maison de services de proximité afin de combler l'accès numérique pour les usagers et aux plus isolés ne pouvant se déplacer pour accomplir des démarches administratives. A cet effet, la Commune de Marolles doit déterminer le lieu d'accueil de ces permanences (2 par mois) qui doivent être accessibles aux personnes handicapées et doivent avoir un espace de confidentialité (sas d'accueil) ce qui n'est pas le cas au secrétariat de Mairie. Des pistes d'occupation partagée des locaux associatifs bénéficiant d'un accès handicapé sont à l'étude.
- AGGLOPOLYS a un projet de déchetterie, ressourcerie, recyclerie du futur sur l'ancien site de QUEBECOR (Cino del Duca) dans l'optique de passer d'un cycle de vie des produits d'une économie linéaire à une économie circulaire, valorisation des déchets.

- Fleurissement de la commune : devis étudiés concernant des bacs avec réserve d'eau pour faciliter le travail des agents techniques et économiser l'eau.
- Point Pays des Châteaux : promotion du tourisme, notamment en mettant en valeur différentes actions, comme le parcours à vélo, découverte des fermes, du coworking, des jardins partagés...
- Remplacement des panneaux de basket (faire devis) à la demande de jeunes de la commune.

Isabelle SOIRAT

Maire